



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

Déclaration de Conformité

1. Identifiant du produit

**Lunettes de protection ACTIVE GEAR® - modèle V650 -
Lunettes de protection résistantes aux chocs, à la poussière et
aux rayons UV.**

Poids : 35g

Matière : Oculaire haute résistance (PC) ; branches bi injectées
(PC/TPR) ; pont nasale antidérapant (TPR)

Couleur verre : Incolore

Emballage : Sachet individuel



2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d
1763 Granges-Paccot
Switzerland

3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **V650** avec la
marque Active Gear et les références :
V650 - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

5. Déclaration de conformité

L'organisme notifié impliqué : **INSPEC International**
B.V. Organisme notifié n° **2849**,
a effectué l'examen UE de type (Module B) et délivré le certificat
d'examen UE de type. **PPE19161701**

6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

EN 166:2001

EN 166 FT CE

EN 170:2001
(clear lens)2C-1.2 1FT KN
CE (clear lens)2C-1.2 1FT KN
CE (clear lens)
5-3.1 1FT KN CE
(smoke lens)

CAT. II

7. Organisme notifié

Le cas échéant, l'organisme notifié impliqué :
INSPEC International B.V., Organisme notifié No. **2849**,
Beechavenue 54, 1119 PW Schiphol-Rijk, Netherlands

Pierre-Alain CLÉMENT
Administrateur Active Gear SA
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018